

Stade Couvert D'Athlétisme Jesse OWENS

La Charte de l'utilisateur

Cet équipement est le vôtre, respectez le !

- L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées. Une deuxième paire de chaussures est nécessaire. Seules les pointes de 6 mm sont autorisées dans l'équipement pour l'entraînement et la compétition.
- Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes.
- Il est impératif d'utiliser les poubelles prévues à cet effet pour y jeter les déchets.
- Les lieux doivent être laissés dans un parfait état de propreté.
- Aucun véhicule ne peut stationner aux abords de la salle. En cas de transport de matériel (perches...), un véhicule est autorisé à pénétrer dans l'enceinte du stade uniquement pour la dépose puis retour sur le parking pour le stationnement.
- Il est interdit de manger et de boire sur la piste, seule l'eau est autorisée. Les bouteilles en verres sont interdites.
- Les spectateurs sont priés de rester dans les tribunes.
- Les ascenseurs sont réservés au public à mobilité réduite.

Il est demandé à chacun le plus grand respect des lieux et des personnes.

L'équipe de direction

